



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armement

Question écrite n° 54223

Texte de la question

M. Rémi Delatte attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les préoccupations des personnels de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE). En effet, il semble que le projet visant à rapprocher les groupes SNPE et Safran soit à l'étude. Ainsi, il semblerait que le groupe SNPE soit sur la liste des sociétés privatisables dans le cadre du projet de loi de programmation militaire pour 2009-2014. Privatiser ce groupe reviendrait à privatiser un secteur majeur et essentiel de notre défense. En outre, de nombreuses interrogations relatives au projet industriel subsistent. Aussi, compte tenu du danger inhérent à cette fusion, si elle devait être confirmée, tant en termes de préservation des sites industriels, de l'emploi, de savoir-faire que de compétences et d'indépendance nationale, il lui demande quelle est la volonté du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Rémi Delatte](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54223

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6824

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)